

MARGUERITE BAHUET

LYCEE & CAMPUS

Parce que nous avons
toujours pu compter
sur vous...

Merci !



En versant la taxe d'apprentissage au lycée Marguerite BAHUET, vous participez à l'amélioration d'outils pédagogiques adaptés pour être en cohérence avec les besoins évolutifs de vos entreprises. Vous contribuez à la formation de nos jeunes se préparant à exercer dans les domaines d'activités suivants :

ASSURANCE

COMMERCE, VENTE

GESTION, FINANCE

INFORMATIQUE

MANAGEMENT, RH et COMMUNICATION

SANTE ET SOCIAL, ANIMATION

SOINS et SERVICES à la PERSONNE

SPORT, ENCADREMENT SPORTIF

TOURISME



MARGUERITE
BAHUET
LYCÉE & CAMPUS

41Bis, Avenue Edmond Michelet
CS 50309 - 19316 **BRIVE** CEDEX
Tél. 05.55.92.83.00 – www.bahuet.fr

Comment verser votre taxe d'apprentissage au lycée Marguerite BAHUET ?

Entreprises, c'est via la plate-forme **SOLTéA**, développée par la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**, que vous pourrez affecter directement **votre solde de la taxe d'apprentissage 2025 au lycée Marguerite BAHUET**.

La plateforme Soltéa sera accessible aux entreprises **du 26 mai au 24 octobre 2025**. Vous pourrez désigner le lycée Marguerite BAHUET pendant toute cette période.

Vous devez créer votre compte à partir de votre numéro SIRET. Un moteur de recherche intégré au site facilite la recherche des établissements et évite les possibles erreurs d'affectation.

**Le code d'habilitation
du lycée Marguerite BAHUET (UAI) :
0190083M**

**N'hésitez pas à nous contacter !
Notre référente ➔ Mme AMARA
(05.55.92.83.00 ou gestion@bahuet.fr)**